

Communauté de communes  
PÉRIGORD-LIMOUSIN

Extrait du registre des délibérations  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
PÉRIGORD LIMOUSIN  
Séance du 10 octobre 2019

2019-4-2

Département de la  
DORDOGNEArrondissement de  
NONTRON**Président** : Bernard VAURIAC**Etaient présent(e)s**Lieu de réunion du Conseil :

Thiviers

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :

01 octobre 2019

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 34

Pouvoirs : 2

**Mesdames** : Thérèse CHASSAIN, Lucienne LAUMOND, Michèle FAURE, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Dominique MARCETEAU, Nicola ROBERTS, Annick MAURUSSANE, Isabelle HYVOZ, Céline DEQUANT, Irène BROUILLAUD (suppléante de Gilbert CHABAUD)

**Messieurs** : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Pascal MAZEAUD, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Philippe FRANCOIS, Michel REBIERE, Alain GARNAUD, Marc PASCUAL, Claude BOST, Michel AUGÉIX, Benoît MOUTON, Raphaël CHIPEAUX, Pierre-Yves COUTURIER,

**Absents et excusés** : Jean-Marc BUISSON, Christiane DESPAGES, Céline BAUDESSON (a donné pouvoir à Céline DEQUANT), Nathalie GRANERI a donné pouvoir à Patrick FLEURAT- LESSARD), Gilbert CHABAUD (absent mais représenté par Irène BROUILLAUD, suppléante),

M. Michel REBIERE est désigné secrétaire de séance

**Changement adresse de la Com Com : modification des statuts**

Le siège de la communauté de communes a changé d'adresse depuis le 23 septembre 2019.  
Les bureaux sont désormais situés : 3 place de la république 24800 THIVIERS

L'adresse du siège faisant l'objet d'un article des statuts, une modification est nécessaire et une consultation des Communes (statuts joints en annexe).

***Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :***

- ***De modifier l'article 3 des statuts de la Communauté de communes comme suit :***  
***Le siège social de la Communauté de communes Périgord-Limousin est fixé à THIVIERS, 3 place de la république***
- ***De solliciter l'avis des Communes sur cette modification.***

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président,  
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 14 octobre 2019  
Le Président,

Bernard VAURIAC

